



Mécénat

Margaux Fillouzeau

**Vivre mon rêve de jeux
paralympiques avec vous et
grâce à vous !**

SOUTENEZ MON PROJET SPORTIF

Dossier de présentation

Saison 2024 / 2025

Discipline
Ski alpin
Handisport

Qui suis-je ?

FAIRE DE MON HANDICAP UNE CHANCE

Je m'appelle Margaux FILLLOUZEAU, j'ai 16 ans, je suis lycéenne en 1ère professionnelle et j'habite Chambéry.

Je suis inscrite sur les listes ministérielles "relève" des sportifs de haut niveau depuis 1 an dans la catégorie ski alpin handisport.

3 jours après ma naissance, j'ai été victime d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC). Je suis depuis ce jour hémiplégique gauche. Cela signifie que mon corps ne répond que partiellement du sommet de mon crâne jusqu'à mes orteils de tout le côté gauche. J'ai également très peu de sensations. Un gros programme de rééducation depuis mes 18 mois me permet de vivre mon quotidien du mieux possible.

J'ai mis beaucoup d'énergie à cacher ma différence. Mais peu de temps avant mes 15 ans, j'ai réalisé que cela pouvait être une chance.

SUR LES SKIS DEPUIS MES 3 ANS, EN LOISIR UNIQUEMENT !

Je débute le ski avec mes parents à l'âge de 3 ans puis je prends des cours ESF pour passer partout et me faire plaisir avec ma famille.

Je pratique plusieurs sports successivement : gym, natation, équitation, zumba...

En fin de collège, je décide de débiter le ski alpin en compétition handisport après une classe ski qui m'a piqué au vif et donné l'envie de challenges. Je prends conscience à ce moment que mon handicap deviendra ma force, ma spécificité; pas mon entrave.

Je n'ai jamais passé un piquet, je n'habite pas en station, j'ai quasiment 15 ans mais j'y crois et je fonce. Quelques mois plus tard, je suis repérée par les coachs de l'équipe de France Handisport et j'intègre l'équipe B de la relève sur la saison 2023/2024.



Mon palmarès

DÉC

Circuit Coupe de France Handisport 2024

Des Alpes du Nord, en passant par celles du Sud jusqu'aux confins des Pyrénées, j'ai participé à la totalité des courses de la Coupe de France.

Je termine 1ère du classement général, toutes catégories confondues.

1ère du général en Coupe de France

Championnat de France Handisport 2024

A Peisey-Vallandry, fin mars 2024, lors du championnat de France de ski alpin Handisport, je décroche la médaille d'argent en slalom, derrière Marie Bochet, septuple championne paralympique. J'ai ressenti une grande fierté de cette médaille car c'était ma 1ère saison complète et courir avec l'icône du para ski français était un moment intense.

Je termine 3ème sur l'épreuve de Géant.

Médaillée d'argent en slalom et de bronze en géant

AVR



Vice championne de France Handisport 2024 (slalom)

Saison à venir 2024 / 2025

Je débute cette saison sur le circuit européen dans différents pays : Italie, Suisse, Liechtenstein, Autriche...

L'objectif ? Acquérir de l'expérience, continuer à progresser et décrocher des points FIS (Fédération Internationale de Ski) pour évoluer ensuite sur le circuit Coupe d'Europe.

Je reste engagée sur la Coupe de France.

Evoluer sur des courses européennes

2025 / 2026

Coupe de France

+

Coupe d'Europe

+

Progresser pour cumuler des points FIS & évoluer en Coupe du Monde

Coupe d'Europe

Mes Objectifs

à court, moyen & long terme

2026 à 2029

PERFORMER DE FACON PROGRESSIVE & CONSTANTE SUR LE CIRCUIT COUPE DU MONDE AVEC DES PODIUMS

Coupe du Monde

2030

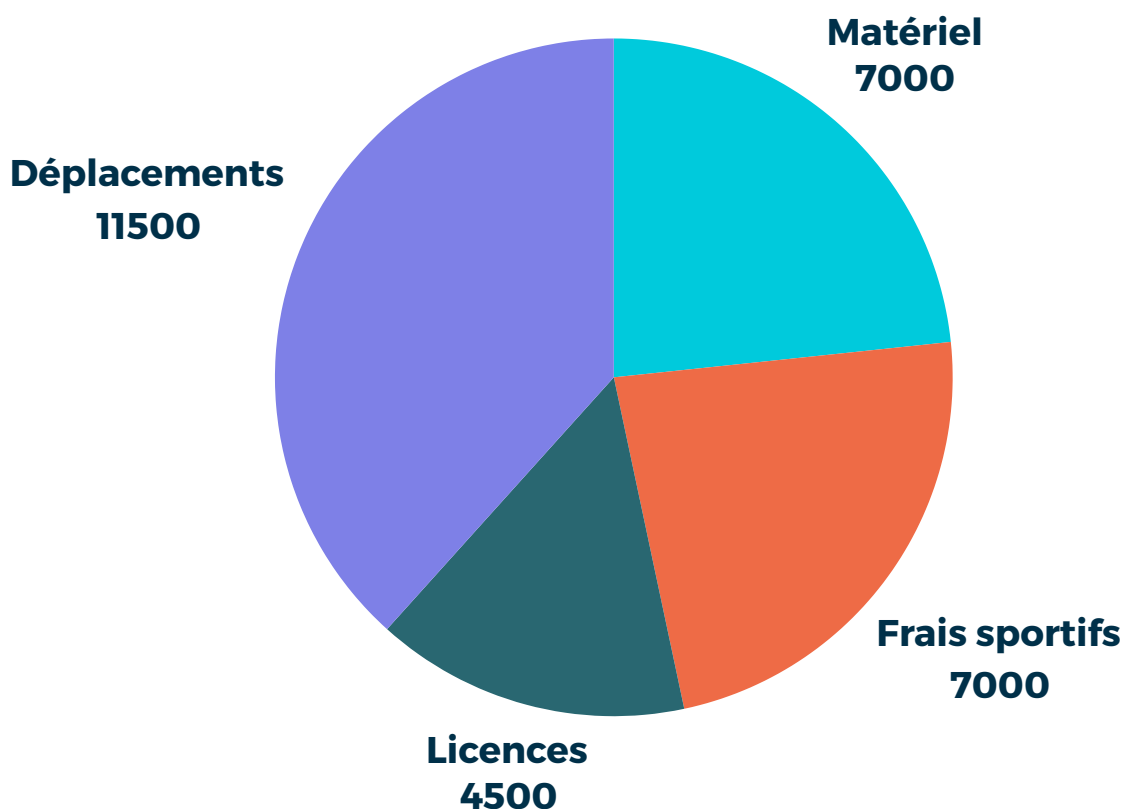
AVOIR TOUT DONNE ET DÉCROCHER UNE MEDAILLE PARALYMPIQUE

Jeux Paralympiques

Budget annuel 2024 / 25

Circuit européen

30 000 €



J'ai besoin de vous !

Le budget pour le paraski alpin de haut niveau est important.

Chaque aide, sous toutes ses formes, est précieuse.

Je vous remercie du fond du cœur de votre intérêt.

Si vous souhaitez soutenir mon projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Margaux : 07 67 63 98 89

margauxfillouzeau@gmail.com

Anne (ma mère) : 07 83 45 04 03

afillouzeau@gmail.com

Bertrand (mon père) : 06 63 72 25 96

bertrandfilou@gmail.com

A bientôt !

**Ils me
soutiennent
déjà**



Pourquoi choisir le mécénat ?

Le mécénat se présente sous 3 formes :

- **Le mécénat financier** qui est un don en numéraire.
- **Le mécénat en nature** est le don de biens ou de services.
- **Le mécénat de compétences** qui est la mise à disposition de personnel à titre gracieux, pendant leur temps de travail.

EXEMPLE :

VOUS ME DONNEZ 1000 € ET VOUS POURREZ DÉDUIRE 600 € DE VOS IMPÔTS. LE COÛT RÉEL SERA DONC DE 400 € POUR VOUS.



Avantages

L'entreprise peut déduire de ses impôts 60% du montant du don et retenu dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel.

Si le plafond est dépassé, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

La loi ne prévoit pas de contrepartie pour le mécène, cependant une jurisprudence autorise une marge de tolérance de 25% maximum du montant estimé du don. *

Les particuliers peuvent également faire du mécénat, avec une déduction de leur impôt sur le revenu de 66% du montant du don.

* Je m'engage de ce fait à mettre en valeur votre soutien sur mes réseaux sociaux

Montant libre